

COMITÉ DE GROUPE du 13 octobre 2011

Sud BPCE interpelle François Pérol sur les risques

Cette réunion rassemblait les représentants des salariés de l'ensemble des structures de BPCE et les dirigeants du Groupe, en particulier François Pérol et Anne Mercier-Gallay la nouvelle DRH.

Sud avait décidé d'interpeller François Pérol sur les risques qui selon nous menacent notre Groupe et sur certains points d'actualité.

Le risque de manque de liquidité, dû notamment à une crise de confiance des banques, a amené notre Groupe à « titriser » nos crédits immobiliers hypothécaires (avec BPCE Home Loans FCT) et nos prêts aux collectivités locales (avec la Société de Crédit Foncier). Dans notre bilan, les prêts sont transformés en titres pour nous permettre d'obtenir du refinancement. Ce dispositif confirme que les banques n'assurent plus leur mission qui est de consentir des crédits à partir de leurs dépôts, mais qu'elles préfèrent spéculer sur les marchés financiers. En exposant ce nouveau dispositif, Pérol a tancé les présidents de directoire qui n'ont pas compris que la liquidité obtenue par la titrisation devait être mutualisée pour l'ensemble du Groupe et non répartie au prorata des apports respectifs de chaque entreprise locale. Il a ajouté que le manque de liquidité amènera le Groupe à être moins présent sur certains marchés, en particulier celui des collectivités publiques.

Le risque lié aux dettes souveraines ne préoccupe pas outre mesure François Pérol car BPCE est une des banques les moins exposées : 6,9 Md€ sur la Grèce, le Portugal, l'Irlande, l'Italie et l'Espagne, contre 31,2 Md€ pour la BNP, 11,8 Md€ pour le CRCA et 10,2 Md€ pour la Générale. Sauf qu'une crise générale étendue à l'ensemble de ces pays précipiterait toutes les banques, y compris BPCE, dans le mur. Même les experts de NATIXIS font preuve de pessimisme. Leur *Flash économie* n° 654 du 6 septembre dernier cite la France dans la liste des pays qui, selon les termes des rédacteurs de cette note, « ne vont pas s'en tirer », à côté du Royaume-

Uni, de l'Italie et de l'Espagne (en plus de la Grèce et du Portugal qu'ils ne jugent même plus nécessaire de mentionner).

Le risque relatif aux prêts toxiques commercialisés aux collectivités publiques, là encore ne soucie guère le président de BPCE. Celui-ci précise que nous ne commercialisons plus de prêts toxiques depuis plusieurs années (ce qui est une façon de reconnaître que nous l'avons fait) et souligne que nos encours de cette nature sont bien moindres que ceux de DEXIA. Sauf que si une collectivité territoriale ou un établissement public se retrouve en impayé du fait de prêts toxiques, c'est l'ensemble de ses échéances qui ne seront pas honorées.

Le risque attaché aux conditions de commercialisation des actions NATIXIS n'inquiète pas François Pérol malgré la récente condamnation de la banque populaire des Alpes par le tribunal d'instance de Grenoble à verser 5 800 € à un client pour manquement à ses obligations d'information et de conseil et pour conflit d'intérêt. Pour Pérol, cette condamnation est une décision d'espèce, il y a appel et de surcroît le Groupe a mis en place un dispositif de coordination renforcé entre les banques, les caisses et BPCE (signe malgré tout d'une certaine préoccupation du Groupe...). Enfin, il considère qu'on a fait notre devoir de conseil (chacun appréciera).



Union
syndicale
Solidaires



Lors de ce comité, nous avons rappelé à François Pérol que **la crise actuelle n'est pas un phénomène naturel, météorologique, mais le résultat de la politique irresponsable menée par les dirigeants des banques**. Nous lui avons fait observer qu'il tenait sur la question des liquidités un discours fort différent de celui des présidents des directoires dont il critique l'égoïsme et la propension à raconter des « conneries » (ce sont ses mots). Nous lui avons rappelé que ces piètres mandataires tenaient leur agrément de... BPCE ! Nous lui avons confié notre émotion à l'écoute de son discours de mutualisation, de solidarité au sein du Groupe à propos des liquidités... tout en lui faisant part de notre étonnement face au discours radicalement inverse tenu aux salariés soumis à la concurrence et au benchmark. Enfin, nous nous sommes étonnés qu'il n'ait pas évoqué la prochaine entrée de l'Etat au capital des banques et donc de BPCE. Pérol, un peu dérouté par cette question, tient à préciser qu'il ne fait pas de politique... avant de lâcher peu après qu'il n'est pas favorable aux nationalisations...

Nous terminons la réunion en évoquant deux questions d'actualité. La première concerne **le surprenant soutien financier apporté par la BRED à l'ordre infirmier** (dont le déficit serait de 10 millions d'euros). Le président de BPCE justifie ce concours en invoquant un plan de restructuration mis en œuvre par l'ordre infirmier. La seconde question concerne **le directeur des relations publiques de BPCE, un certain Thierry Gaubert** (l'ex-mari de la princesse Hélène de Yougoslavie), **mis en examen pour « recel d'abus de biens sociaux » dans le cadre de**

l'affaire Takieddine Karachi. François Pérol daigne répondre, « pour nous être agréable » précise-t-il. Il fait observer que Gaubert travaille depuis 10 ans dans le Groupe (comprendre : je renvoie le bébé à Milhaud), rappelle qu'il y a une présomption d'innocence et ajoute que s'il devait y avoir un problème pour la réputation du Groupe, il prendrait ses responsabilités. Lundi 17 octobre, soit 4 jours après notre réunion, nous apprenions par *La lettre de l'expansion* que François Pérol venait de mettre un terme aux fonctions de Thierry Gaubert. Mais, même si Gaubert a quitté le Groupe, nous sommes loin de la chute de la maison Sarkoland (c'est le nom de BPCE dans le milieu journalistique) car le Président Sarkozy compte encore beaucoup d'amis dans le groupe BPCE.

Sur cette question relevant de la rubrique des faits divers, le comité de Groupe se terminait. François Pérol partait préparer sa valise pour se rendre aux journées parlementaires de l'UMP afin d'y débattre d'une question brûlante : « l'Euro face à la crise ». Mais que l'on se rassure, après avoir éclairé la lanterne quelque peu vacillante des élus UMP épuisés par les primaires socialistes, notre président, sorti de Saint-Cyr... sur-Loire (le lieu des rencontres), allait pouvoir regagner Sarkoland avec le sentiment du devoir accompli. Elle est pas belle la vie ?

L'exécutif national
Paris, le 28 octobre 2011 n°14-2011
J.Bonnard - M.Brugnooge - D.Gilot - J.L.Kerenflec'h - J.F.Largillière - B.Meyer -
J.L.Pavlic - C.Perrin - S.Rodier - P.Saurin

J'ADHERE AU SYNDICAT Sud-BPCE

NOM.....PRENOM.....

SEXE.....DATE DE NAISSANCE.....

ADRESSE PERSONNELLE.....

NOM DE L'ENTREPRISE.....

ADRESSE DE L'ENTREPRISE.....

CLASSIFICATION..... NUMERO SALARIE.....

COTISATION MENSUELLE (0,40 % DU SALAIRE NET).....

JE M'ENGAGE A PAYER MA COTISATION

LE..... SIGNATURE

